

COMMUNE DE DOMSURE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 29 juillet 2021 à 20h00
Convocation du 24 juillet 2021

Présents : Patrick Vacle, Brigitte Fischer, Mathilde Ferrier
Xavier Bernard De Domsure, Jérôme Commaret, Brenda Costanzo, Christine Drouilhet.

Excusés : - Lilian Billet, Jean-Paul Bouilloud, Pauline Michel, Patrick Bouillet.

Secrétaire de séance : Brigitte Fischer

Le compte-rendu du conseil municipal du 24 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

1/ Bilan année écoulée :

Monsieur le Maire fait le bilan de l'année écoulée et félicite tous les membres du conseil municipal pour la bonne cohésion de groupe, l'investissement de chacun.

- Ecoles : La COVID 19 a engendré quelques contraintes que la commission scolaire a très bien gérées. Merci à Julie, Audrey, Pauline, Pla qui ont su s'adapter pour effectuer les remplacements.

Quelques investissements : un nouveau lavabo, mieux adapté aux tout-petits a été installé dans la classe d'Anne-Sophie, un store dans la classe de Monique et deux nouveaux ordinateurs portables pour Anne-Sophie et Monique.

- Cantine : un service unique dans la salle des fêtes afin de respecter les contraintes sanitaires de la COVID19

- Le projet de la halle se met en place. Le permis de construire a été déposé.

- Investissements : Tracteur-tondeuse, matériels pour l'atelier, frais de révision et entretien du tracteur.

- Projet réserves incendie : l'implantation des poches a nécessité et va nécessiter l'achat de terrains. Dans un premier temps, un accord a été trouvé avec monsieur Xavier Bernard de Domsure pour une portion de parcelle au centre village.

- Site internet : la refonte a été compliquée et longue à se mettre en place. Les mises à jour sont en cours.

- Marché : ouvert le 25/09/2020, tous les quinze jours. Bientôt un an.

Monsieur le Maire remercie les personnes qui l'ont mis en place. A noter la difficulté de trouver et garder un primeur.

Regret du manque de mobilisation pour soutenir les exposants.

Afin d'éviter l'essoufflement, il est envisagé de faire une pause sur le mois d'Août.

- Urbanisme : nombreux dossiers à traiter
- Employé communal : un contrat à durée déterminée de trois mois lui a été proposé devant l'impossibilité de mettre en place une stagiairisation.
- Bâtiments foot : un expert de l'assurance Groupama viendra examiner les fissures suite à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée à la sécheresse.
- Participation citoyenne : une réunion sera organisée à la rentrée avec madame la Préfète, la gendarmerie et les membres du dispositif.

2/ Personnel communal :

- Monsieur le Maire présente le principe du Rifseep (Régime Indemnitaire des Fonctionnaires de l'Etat tenant compte des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Ce dispositif a pour but de remplacer les primes et indemnités existantes par deux primes, d'une part une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) versée mensuellement, et d'autre part un complément indemnitaire annuel (CIA), dans un souci d'harmonisation.

Ce dispositif sera présenté lors du prochain conseil municipal pour une mise en place avant la fin de l'année.

- Congé parental : Agathe, Atsem, maman d'un deuxième garçon, Milo, souhaite prendre un congé parental à la suite de son congé maternité à compter du 26/09/2021 pour une année, renouvelable. Audrey, qui effectuait le remplacement pendant le congé maternité a été contactée et accepte de poursuivre le remplacement pendant le congé parental. Un nouveau contrat lui sera proposé.

- Contrat Johan : Johan travaille 3 heures par semaine sur la commune de Domsure, dans le cadre d'une mise à disposition de personnel, en accord avec la commune de Beaupont. Il souhaite arrêter pour raisons personnelles.

3/ Rentrée scolaire :

- 109 élèves au sein du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).
- Tisanderie : les travaux seront reportés aux prochaines vacances de la Toussaint.
- Demande de poubelles de tri et d'un store blanc

4/ Prêt du Crédit Agricole :

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 24 juin 2021 (DEL 2021-33) relative à l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse et de petits matériels et outillages.

Contact avait été pris auprès du Crédit Agricole et leur proposition retenue pour un montant de 20.000,00 €.

Monsieur le Maire demande aujourd'hui au conseil municipal l'autorisation de débloquer cet argent.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les documents auprès du Crédit Agricole.

5/ Comptabilité :

La Trésorerie de Montrevel en Bresse a incité les communes à anticiper le changement de la nomenclature budgétaire et comptable M14 vers la M57. (Décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015 qui permet aux collectivités territoriales et leurs établissements publics qui le décident par délibération de l'assemblée délibérante et après avis favorable du comptable public, d'opter pour le référentiel M57 qui est déjà applicable aux métropoles de droit commun). Cette possibilité d'utiliser les règles juridiques identiques pour toutes les catégories de collectivités territoriales et pour les établissements publics sera une source de simplification et de modernisation.

Ce changement pourrait se mettre en place à compter du 1^{er} janvier 2022, après délibération du conseil municipal.

Contact a été pris auprès de Berger Levraut pour le changement de logiciel et la possibilité de formation à son utilisation.

Le sujet sera de nouveau évoqué lors du prochain conseil municipal.

6/ Voirie :

Réunion préparatoire de la commission prévue le 04 août 2021 à 19h30.

7/ Associations :

Monsieur le Maire remercie vivement les personnes présentes lors des deux réunions pour évoquer l'avenir du club des aînés et du comité des Fêtes. Il rappelle que les associations contribuent à la vie du village et qu'il est important de rester mobilisé.

Une nouvelle réunion sera organisée après les vacances, le 03 septembre 2021 à 18h30 pour évoquer le Club des Aînés et à 20h00 pour évoquer le Comité des Fêtes.

8/ Course cycliste du 14 juillet 2021 :

120 concurrents dont 30 féminines malgré le temps pluvieux.

9/ Affaires diverses :

- Eglise : problème de fermeture de porte résolu. Demande de mettre un panneau interdit au public dans un souci de sécurité (accès escaliers).

- Cabane à livres : les membres de la Bibliothèque ont émis le souhait d'installer une boîte à livres sur la commune de Domsure. Possibilité de l'installer à côté du cabinet infirmier. Se pose la question du contentant.

- Panneau Ecole : il s'avère qu'à la suite de la réhabilitation des bâtiments écoles-mairie-salle des Fêtes, la signalétique « Ecoles » a été posée devant l'école mais plus sur le mur extérieur du côté route. A réfléchir pour une nouvelle signalétique.

- CA3B : la prise en charge des poubelles des établissements publics va devenir payantes. Monsieur le Maire explique qu'il serait souhaitable de faire payer un forfait supplémentaire lors des locations de la salle des fêtes. Le sujet sera de nouveau évoqué lors du prochain conseil municipal afin de modifier le contrat de location à compter du 01 janvier 2022.

- Fleurissement : Monsieur le Maire remercie vivement le comité de fleurissement pour son travail d'embellissement de la commune. Il précise que le comité de reconnaissance du jury de la Route Fleurie de la Haute Bresse passera le 05 août 2021 afin de déterminer qui sera le lauréat 2021 entre les communes de l'ex canton de Coligny et les communes du canton Bresse et Saône. Le nettoyage des fleurs est prévu le 04 août 2021.

- Repas Elus/Agents : 25/09/2021

La date est maintenue dans un premier temps.

Pour terminer, monsieur le Maire évoque la possibilité de récompenser la disponibilité et le dévouement de certaines personnes au sein de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le principe et décide de réfléchir à différentes hypothèses .

Date du prochain conseil municipal : jeudi 16 septembre 2021 à 20h00